



Prime Exceptionnelle Pouvoir d'Achat

Le Président du CIAS de RLV refuse d'écouter nos revendications et de répondre à vos attentes.

Alors luttons pour être entendu.e.s Parce que :

- Nous sommes des travailleurs.ses sans qui la collectivité n'est RIEN!
- Nous sommes engagé.e.s au quotidien pour assurer à la collectivité un service public de qualité
- Nous réclamons une totale équité de traitement avec les Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalières : Nous ne sommes pas des fonctionnaires de seconde zone!
- Nous ne faisons pas l'aumône, nous méritons le RESPECT

C'est POURQUOI notre employeur doit nous verser La Prime Exceptionnelle Pouvoir d'Achat

Nous redemandons son versement **IMMEDIAT** à tous les agent.e.s du CIAS de RLV concerné.e.s par le décret n°2023-1006 du 31.10.2023

TOUTES et TOUS MOBILISONS NOUS! Le mardi 19 mars 2024 A 14h

Parking de la Mairie Annexe à Riom

5 mail Jost Pasquier

La reconnaissance des agent.e.s dans l'accomplissement de leurs missions de service public et de leur engagement au quotidien **DOIT ETRE UNE PRIORITE ABSOLUE!**

L'intersyndicale CGT – UNSA